



INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2025

Le premier mois de l'année se termine, la période de vœux s'achève et nous vous souhaitons une année positive, heureuse tant familiale que professionnelle.

Vous avez répondu nombreux à la traditionnelle cérémonie de vœux et votre présence marque l'intérêt que vous portez à votre village. Reprenons quelques points pour ceux et celles qui n'ont pu se déplacer.



Les vœux cette année ont volontairement porté sur les actions positives de 2024 afin de transmettre l'énergie nécessaire pour appréhender ces 12 mois.



Le CME portant le flambeau olympique prêté par Le Président du Conseil Départemental

La cérémonie a débuté par la mise à l'honneur de jeunes chemynoïses qui ont osé en 2024 s'engager dans divers domaines : Emma pour sa participation aux JO, Hugo et Antonin pour leur engagement dans le 4Ltrophy, Noémie lauréate lord de l'élection de Miss Pévèle, Lucas qui concrétise chaque année la féerie des fêtes par des illuminations, Baptiste et Ellie qui ont accepté d'être Porte-Drapeau ainsi que M Debrie pour son témoignage de greffé du coeur.

La rétrospective a permis :

-de se remémorer les diverses manifestations qui ont été proposées : divertissement, spectacle, rassemblement, soirée citoyenne et animations proposées par les associations.

- et de se rappeler les actions menées au long de l'année pour permettre de garder un village agréable : travaux d'entretien des trottoirs, élagage, coupe du frêne, travaux d'entretiens des bâtiments, les tontes effectuées par les agents communaux, l'installation d'une alarme anti intrusion à l'atelier municipal suite à deux vols successifs de matériel, l'installation de la vidéo protection et surtout le point phare de cette année l'aménagement de l'espace vert et son ouverture en septembre.



L'arrière-saison agréable vous a permis de vous l'approprier.

Les vœux c'est aussi parler de l'année qui se présente : 2025, dernière année complète pour l'équipe municipale que vous avez élue en 2020, devrait voir la réalisation de travaux programmés en 2024. Seul le vote du budget 2025 permettra de concrétiser ces projets.

La suite des rénovations sur les bâtiments mairie et école (chéneau, bardage, toiture gouttière etc...) la rénovation de la chapelle, les peintures intérieures de l'église*, des travaux de voirie* et suite de la vidéo protection* (* travaux pour lesquels des subventions ont été obtenues auprès du département, de la Région et de l'intercommunalité).

2025 devrait également voir, dès septembre, la réfection complète de la RD 62, rue du château. Travaux financés par le département. Ces derniers nécessiteront la fermeture complète pendant quelques mois.

En parallèle, la commune étudie conjointement avec les services de la Pévèle Carembault, un aménagement sécuritaire, la création d'un parking et l'aménagement d'une piste cyclable.

Pour retrouver toutes les informations : **Site:** <https://chemy.fr/> ou **FB:** @villagedechemy ou panneau d'informations

Tous ces projets nécessitent bien évidemment de pouvoir les financer.

Ne revenons pas sur la soi-disant responsabilité des communes sur le déficit de l'Etat.

- Les collectivités locales doivent présenter obligatoirement un budget en équilibre ;
- Les collectivités locales sont les premiers clients des entreprises ;
- Les collectivités locales doivent supporter financièrement les désengagements de l'Etat et le coût des réglementations imposées ;
- Les collectivités locales, suite à la suppression de la Taxe d'Habitation, n'ont plus qu'une marge de manœuvre : la taxe foncière.
- Les collectivités locales sont maintenant soumises « aux dotations » attribuées par l'Etat sans aucune possibilité d'intervention !!

Ces dernières n'évoluent pas en fonction du coût de la vie et parfois diminuent.

Les prévisions 2025 vont dans ce sens.

L'élaboration du budget 2025 sera encore un exercice périlleux et frustrant : poursuivre les services indispensables, réaliser le programme d'investissement, prévoir l'imprévisible... et devoir refuser ou annuler certains projets donc assurer l'essentiel.

Bernadette SION

DEPART EN RETRAITE D'OLIVIER

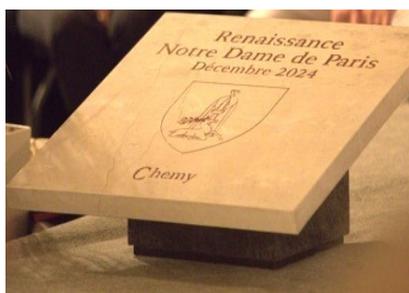
Après 38 années de présence à Chemy, Olivier a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Nous le remercions pour toutes ces années de service.

Discret mais efficace, « Main verte », ses semis et plantations permettaient le fleurissement de la commune.

Véritable « couteau suisse », il trouvait une solution à tous les problèmes.

Merci à Toi Olivier et nous te souhaitons de profiter pleinement d'une longue retraite méritée.



Dalle en marbre Lunel de la Ville de Rinxent, issue de ces [Carrières de la Vallée Heureuse](#)
Offerte à la Commune de CHEMY

RAPPEL : ASC : Marche nordique

Venez découvrir la marche nordique avec un animateur confirmé le samedi à 9h, point de rendez-vous au 1000 Club.

Cotisation annuelle : 35 € (1^{ère} séance d'essai et de mise en pratique offerte).

Si possible prévoir vos bâtons de marche (l'association en mettra quelques-uns à disposition lors de la séance d'essai).

Contact : Philippe Costeur : 06 70 61 15 45



MEDIATHEQUE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h
Dimanche de 11h à 13h



MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Permanence des élus :

Le mercredi de 18h à 19h et le samedi de 9h à 11h.



Date à retenir :

- **1^{er} et 2 février** : « Festival Carembault Carembole » organisé par l'association « Achoeurdéon ».
- **15 Mars** : « Fluo sauvage », concert (dansant) qui met à l'honneur les années 80 proposé par les rencontres Culturelles en Pévèle Carembault.